Notes Politiques.

A Ottawa en dehors du discours de M. Fielding sur le budget, dont nous parlons plus longuement ailleurs, la seule motion importante a été celle proposée par M. Mulock en vue de protéger les ouvriers.

Elle merite que nous la citions en entier.

"Que tous les contrats passés par le gouvernement devraient renfermer des dispositions pour empêcher les abus qui peuvent résulter de l'adjudication de travaux à des sous-entrepreneurs, et que tous les efforts possibles devraient être faits pour assurer le paiement de salaires généralement reconnus comme salaires courants, dans chaque branche de mé ier, pour des artisans compétents dans le district où les travaux sont en cours, et que cette Chambre donne son concours cordial à ce système et qu'elle considère qu'il est du devoir du gouvernement de prendre des mesures immédiates pour en assurer l'application.

"Qu'il est déclaré, par les présentes, que les travaux auxquels s'appliquera le système ci-dessus mentionné comprendront, non seulement les entreprises propres du gouvernement, mais aussi tous les travaux aidés par des subventions de deniers publics."

Il faut aussi voter le discours prononcé par M. Blair sur les ameliorations a faire à la route du St. Laurent.

Il a montré que cette route était non seulement la plus courte, mais encore la plus facile, et a insisté sur ce fait, que seule l'absence d'entrepots et d'élevateurs convenables à Montreal ont empêché le developpement du commerce par cette voie.

Remarque intéressante, le gouvernement conservateur n'a jamais depensé un sou pour Montréal.

Monsieur Blair a declaré qu'il était nécessaire et juste de considérer Montreal comme un port national, au développement duquel le pays tout entier devrait contribuer, comme l'ont fait les Etats-Unis pour New York, Boston et autres ports.

C'est là une idée fort juste, et le gouvernement Laurier entend la mettre en pratique

A Québec, de longs et intéressants débats ont eu lieu sur l'abolition du conseil legislatif, mais ce dernier, s'est montré récalcitrant et par six voix contre 17 a voté contre son abolition.

Il fallait s'y attendre.

Au Manitoba, le parlement s'ouvre aujourd'hui même. Le gouvernement de M. H. J. Macdonald va se trouver aux prises avec plus d'une difficulté sérieuse.

Il y a d'abord la question de Prohibition. Il sera difficile à M. Macdonald de répudier ses promesses formelles à cet égard; sa seule ressource sera de voter une loi ultra vires, qui mettra aux prises devant les tribunaux partisans et adversaires de la tempérance.

Il y a aussi la question des bonus aux chemins de fer. Le gouvernement conservateur qui s'était si ouvertement prononce contre cette politique, se voit dès maintenant assiégé par les electeurs des districts interessés, qui tous réclament la construction de lignes et demandent qu'on leur accorde les subventions habituelles.

La politique du gouvernement sur la question des Ecoles, aura aussi besoin d'être specifiée.

Enfin nous attendrons le discours du trône pour savoir un peu ce qui sortira de tout cet imbroglio.

AVIS est donné par les presentes de l'application qui sera faite au parlement du Canada afin d'obtenir un acte d'incorporation pour une compagnie qui sera connue sous le nom de "The Accident & Guarantee Company of Canada" et dont le but sera d'assurer contre les accidents en général, y compris l'assurance contre les maladies, et la garantie! Guarantee Insurance.

JOHN F. MACKIE.
Procureur pour les Requérants.
Janvier 11 1900.

Prière à ceux qui ne sont pas abonnés de découper le coupon et de nous le renvoyer après en avoir rempli les blancs.

A l'Editeur du journal L'ÉCHO DE MANITOBA.

MONSIEUR,

Sous ce pli vous trouverez la somme de..............................

pour..............................mois d'abonnement à votre journal L'ÉCHO DE MANITOBA que vous voudrez bien m'envoyer, à l'adresse suivante:

Nom..............................

Paroisse..............................

Province..............................